

Procès-verbal du conseil de faculté

Séance du 21 octobre 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Membres élus :

Collège A : Mme Marie-Claude Kilhoffer, M. Jean-Marc Lessinger, M. Philippe Nande (à partir du point 4), Mme Geneviève Ubeaud-Séquier, M. Pascal Wehrlé.

Collège B : M. Emmanuel Boutant, M. Thierry Chataigneau, Mme Nelly Etienne-Selloum, Mme Clarisse Maechling, M. Bruno Michel, Mme Éléonore Real, M. Jérôme Terrand, Mme Nassera Tounsi, M. Bruno Van Overloop (à partir du point 4), Mme Maria Zeniou.

Collège des étudiants : Mme Marie Gerber (suppléante de M. Arthur Cousandier), Mme Justine Dobrota, M. Guillaume Grzebielucha, Mme Gaëlle Brefie-Guth (suppléante de Mme Lina Kieger), M. Gauthier Marcot.

Membres extérieurs : M. Olivier Meunier.

Membres de droit : M. Jean-Pierre Gies, Mme Rachel Mouezy, Mme Emilie Sick.

Secrétaire de séance : Mme Martine Bernard.

ÉTAIENT INVITÉS :

Point 3 : Mme Isabelle Clauss.

Point 4 : Mme Gaëlle Brefie-Guth, M. Matthias Bronner, Mme Camille Chevalier, M. Siméon Dilovski, M. Nathan Klotz, Mme Anne Messler, M. Léopold Muller, Mme Silvia Paysais, Mme Marine Schmitt, M. Pierre Taugourdeau, Mme Virginie Vecchia-Ritter, Mme Maud Villeneuve-Adessi, M. Antoine Wasser, M. André Zeller.

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Membres élus :

Collège A : Mme Esther Kellenberger (procuration à Mme Marie-Claude Kilhoffer), M. Maxime Lehmann (procuration à M. Pascal Wehrlé), M. Éric Marchioni (procuration à M. Pascal Wehrlé), M. Philippe Nande (procuration à M. Jean-Marc Lessinger jusqu'au point 3), Mme Françoise Pons (procuration à M. Jean-Marc Lessinger), Mme Pauline Soulas-Sprauel (procuration à Mme Marie-Claude Kilhoffer).

Collège B : M. Bruno Van Overloop (procuration à M. Bruno Michel jusqu'au point 3).

Collège BIATSS : M. François Daubeuf, Mme Claire Marsol.

Collège des étudiants : Mme Léa Airoldi, Mme Athénaïs Ercker, M. Quentin Girardi, Mme Pauline Guérin, M. Robin Ignasiak.

Membres extérieurs : M. Christian Barth (procuration à Mme Nassera Tounsi), M. Pierre Beck (procuration à Mme Nassera Tounsi), Mme Armelle Drexler (représentée par Mme Sarah Hustache), Mme Valérie Heim, Mme Cathy Kientz, M. Gilbert Marciniak (procuration à Thierry Chataigneau), Mme Anne Thomas.

Le quorum étant atteint, la séance débute à 16 h 05.

L'ordre du jour du conseil est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du conseil du 3 septembre 2021
2. Actualités
3. Proposition de budget 2022
4. Subventions aux associations étudiantes de la faculté et au raid humanitaire 4L Trophy 2022
5. Election du directeur-adjoint étudiant
6. Divers.

1. Approbation du procès-verbal du conseil du 3 septembre 2021

- **Le procès-verbal du conseil du 3 septembre 2021 est soumis au vote : il est adopté à l'unanimité.**

2. Actualités

- **Elections au conseil et au comité d'experts**

Le doyen rappelle que les élections qui auront lieu par voie électronique du 22 au 24 novembre 2021 renouvelleront l'ensemble du conseil : 10 membres de rang A, 10 membres de rang B, 2 personnels BIATSS, 10 étudiants. Les personnalités extérieures seront nommées ultérieurement (point 4 des statuts de la Faculté de pharmacie).

Le comité d'experts sera également renouvelé à cette occasion : 10 membres de rang A, 10 membres de rang B.

En outre, auront lieu des élections partielles à la commission de la recherche. Le doyen rappelle que le conseil académique de l'université regroupe deux instances : la commission de la recherche et la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU). La commission de la recherche répartit les moyens destinés à la recherche.

- **Prochain conseil : le 15 novembre après-midi, suivi d'un conseil restreint.**

Le conseil plénier prévu le 15 novembre 2021 abordera certains points avant la CFVU du 30/11/2021 :

- capacités d'accueil Parcoursup pour l'accès au DEUST Préparateur - technicien en pharmacie
- capacités d'accueil en master
- présentation des maquettes des étudiants en DES Innovation thérapeutique et recherche

3. Budget 2022

M. Gies remercie Mme Isabelle Clauss, responsable du service financier de la faculté, pour l'élaboration du budget 2022. Cette proposition a été soumise à la commission finances préalable qui s'est tenue le 19 octobre 2021.

Mme Clauss expose tout d'abord la situation budgétaire 2021 à la date du conseil :

Les **ressources** se sont élevées à **1 665 114 €**, se décomposant comme suit :

dotations	231 985 €
dotations CFVU (pour l'achat du spectromètre Maldi-Toff)	74 999 €
taxe d'apprentissage	78 328 €
formations en alternance	1 214 000 €
droits universitaires SFC	10 795 €
divers	1 908 €
retour SFC (stages courts)	53 099 €
+ financements IdEx obtenus pour la nouvelle pharmacie expérimentale	78 616 €

Les **dépenses** atteignent un montant de **902 200 €** :

bâtiment	55 728 €
service général	24 574 €
enseignement	818 698 €
retour SFC (stages)	3 200 €
+ IdEx pharmacie expérimentale	3 133 €
+ report possible pour la rénovation de l'amphithéâtre	500 000 €
soit un total général de	1 405 333 €

Mme Clauss expose les détails des dépenses pour chacune des destinations ci-dessus.

En 2021, l'université a fourni une matrice globale de justification de coûts pour les formations en alternance à destination de France Compétences, institution nationale publique chargée de la régulation et du financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Mme Clauss en présente également les détails par catégorie : pédagogie, accompagnement, amortissement, coûts en personnel et fonctionnement du bâtiment. Les coûts ont été calculés au prorata du nombre d'étudiants inscrits dans les formations en alternance (licence professionnelle et master).

La **proposition de budget 2022** est la suivante :

Les **recettes** sont arrêtées à la somme de **1 501 234 €** :

dotations globales de fonctionnement	143 977 €
« réserve de précaution » de 10 %	- 14 398 €
dotations d'entretien locatif	42 391 €
<i>soit un total des dotations de fonctionnement de 171 970 €</i>	
taxe d'apprentissage	70 000 €
formation continue (stages SFC)	14 064 €
unité de formation par apprentissage	1 235 200 €
droits universitaires SFC	5 000 €
diverses ressources propres (locations, redevances)	5 000 €
<i>soit un total des ressources propres de 1 329 264 €</i>	
Total des ressources 2022	1 501 234 €

Mme Clauss explique que la dotation globale de fonctionnement est en baisse (de 189 594 € en 2021 à 143 977 € en 2022), notamment en raison de la fin de la prise en compte des effectifs de 1^{ère} année.

À la question de Mme Geneviève Ubeaud-Séquier concernant la réserve de précaution de 10 %, Mme Rachel Mouezy répond qu'il s'agit d'une pratique qui consiste à prévoir des enveloppes en cas de difficultés.

Mme Mouezy indique qu'un financement par un opérateur de compétences interindustriel (OPCO 2i) a été obtenu par l'équipe de pharmacie galénique. Une enveloppe de 94 597 € a été accordée pour l'achat de deux appareils : une turbine de pelliculage et un lit d'air fluidisé (LAF), la Faculté de pharmacie complétera par un financement de l'équipement à hauteur de 50 % du montant. Le doyen précise que ces appareillages avaient déjà été évoqués en réunion « investissement pédagogique » du 18 février 2021.

Le choix a été fait de réaliser de gros travaux de rénovation du bâtiment, dans un premier temps de l'amphithéâtre Gerhardt, en s'appuyant notamment sur les reliquats qui ont abondé le fonds de roulement de l'année 2020. La rénovation énergétique de l'aile A (toiture et fenêtres) ainsi que le changement des deux centrales de traitement d'air (CTA) des amphis Gerhardt et Pasteur, pour un montant de plus d'un million d'euros, sont prévus également et seront cofinancés par le plan de relance.

La réfection de l'amphithéâtre Pasteur est planifiée en 2022-2023 selon les mêmes modalités financières.

➤ **La proposition de budget, arrêtée à la somme de 1 501 234 €, est soumise au vote : elle est approuvée à l'unanimité.**

Le doyen remercie Mme Isabelle Clauss pour tout le travail préparatoire et pour son expertise.

4. Subventions aux associations étudiantes de la faculté et au raid 4L Trophy

Les représentants de chaque association ont été invités au point 4 du présent conseil afin de présenter leur bilan financier.

En préambule, le doyen insiste sur le rôle primordial des associations étudiantes dans la vie et le rayonnement de la composante.

Une nouvelle association a été créée en janvier 2021, Humani'Care, qui s'ajoute à la liste des associations hébergées à la faculté.

Le doyen rappelle tout d'abord les subventions attribuées en 2021 :

- Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg (AAEPS dite H2S) : 1 500 €
- Comité des étudiants en pharmacie industrielle de Strasbourg (CEPHI) : 1 000 €
- Le Comprimé : 1 000 €
- Dionysos à Galien : 500 €
- MED'Advice : 500 €

soit un total de 4 500 €.

➤ **Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg (AAEPS dite H2S)**

Mme Gaëlle Brefie-Guth, de l'AAEPS, présente le bilan financier 2020-2021.

Le solde est négatif pour la coopérative en raison des restrictions sanitaires.

Le banquet n'a pas eu lieu en 2020. Cependant, les événements ont repris en septembre 2021, les conférences « projet d'orientation professionnelle » (POP) vont également être remises en place.

L'AAEPS demande une subvention de 1 500 € car elle a dû supporter des frais supplémentaires en raison des conditions sanitaires (matériel, banderoles, capacité d'accueil restreinte lors des événements). Mme Brefie-Guth annonce que la cafétéria compte procéder à nouveau à un recrutement pour assurer le service au comptoir.

Mme Mouezy ajoute que dans le cadre de l'organisation des événements festifs, un protocole est à mettre en place par les associations étudiantes en raison des exigences sanitaires. Par ailleurs, l'organisation des buffets lors des soutenances de thèse a été reportée exclusivement sur l'amicale.

➤ **Comité des étudiants en pharmacie industrielle de Strasbourg (CEPhi)**

Mme Maud Villeneuve-Adessis, présidente, est accompagnée de M. Nathan Klotz, vice-président.

Mme Villeneuve-Adessis explique que le forum 2020 s'est tenu à distance et a bénéficié de divers partenariats ainsi que d'une subvention de la région Grand Est.

Les dépenses se sont élevées à 4 391 € en 2020-2021, les recettes à 12 198 €, ce qui laisse apparaître un résultat de 7806 €.

Parmi les projets 2021/2022, Mme Villeneuve-Adessis cite :

- la participation au forum de l'industrie pharmaceutique de Paris-Saclay : les nuitées et le transport des participants sont pris en charge par l'association ;
- l'organisation d'un nouvel événement en partenariat avec l'association Dionysos à Galien ;
- un week-end d'initiation au monde industriel en février 2022 ;
- l'organisation du forum du CEPHI le 16 mars 2022 ;
- la réalisation de visites d'entreprises ;
- la présentation de la filière industrie aux lycéens.

Dans ce cadre, Mme Clarisse Maechling suggère de se rapprocher du service Espace Avenir. Le doyen souligne que Mme Nassera Tounsi est également active dans le domaine des liaisons avec les lycées.

Le CEPHI demande une subvention de 900 €.

➤ **Le Comprimé**

Mme Silvia Paysais et M. Antoine Wasser présentent le bilan financier 2020-2021.

M. Wasser explique que l'année 2020 a été particulièrement difficile en raison de la situation sanitaire. À l'annulation du barbecue annuel s'est ajoutée une baisse majeure des abonnés. Les abonnements n'ont rapporté que 430 €.

Les dépenses ont atteint 3 365 € pour des recettes d'un montant total de 2 057 €, soit une balance déficitaire de 1 308 €.

Un rattrapage de publication du journal Le Comprimé n° 2 va avoir lieu, le prochain numéro est prévu en décembre 2021.

M. Wasser affirme que l'association prévoit de diversifier les outils pour augmenter le nombre d'abonnés. Un journal numérique est envisagé. Un premier « podcast » a eu lieu avec des interventions d'enseignants. Des concours ont aussi été organisés.

Le doyen indique que le journal Le Comprimé est important dans l'animation de la faculté, il constitue un organe de communication et de libre expression. Il se réjouit que cette publication puisse continuer à exister. Il suggère de revoir les voies de communication et d'élargir les thématiques traitées. Le doyen redit une nouvelle fois que le système d'abonnements devrait être revu, les pharmaciens d'officine recevant les exemplaires à titre gracieux. Il insiste aussi sur la nécessité de collaborer entre associations. M. Guillaume Grzebielucha suggère que l'AAEPS fournisse une liste de contacts pour élargir le panel d'abonnés.

Le Comprimé souhaite une subvention de 1 000 € pour permettre la parution des prochains numéros et pour combler le déficit de l'année 2020.

➤ **Dionysos à Galien**

Mme Anne Messler, présidente, et M. André Zeller, trésorier, exposent la situation 2020-2021. L'association Dionysos à Galien a été également impactée par la crise sanitaire, les événements réunissant auparavant plus de 90 personnes ayant dû être annulés. En revanche, des coffrets de dégustation de vins ont été vendus. M. Zeller affirme que le bureau a été réduit de moitié, il a été difficile de trouver des étudiants pour s'impliquer dans l'association.

Les dépenses se sont élevées à 1 801 € contre 2 241 € de rentrées.

Divers achats ont été réalisés : polos, terminal de paiement, cartes d'adhérents. La motivation a repris à la rentrée, de nombreux événements pouvant à nouveau être programmés : repas en présentiel, visites de caves, ainsi que l'événement avec le CEPHI.

L'association demande une subvention de 800 €.

➤ **MED'Advice**

Mme Marine Schmitt, Mme Virginie Vecchia-Ritter, et M. Matthias Bronner, président, sont présents.

L'association se félicite d'avoir décroché des missions importantes, pour un chiffre d'affaires de 60 316 €. Au 31/05/2021, la trésorerie affiche un montant de 30 301 €.

Le but de l'association est de se digitaliser :

- webinaires avec des entreprises ;
- partenariat avec l'usine-école EASE sur le recrutement en entreprise ;
- réalisation d'un journal hebdomadaire de pharmaciens comprenant une revue de l'actualité ;
- vidéos pour présenter le monde industriel et l'association.

L'objectif est également de développer les missions confiées aux étudiants dans le domaine officinal.

M. Bronner précise que MED'Advice fait partie d'un regroupement, la confédération nationale des junior-entreprises (CNJE), visant un label de qualité, d'où la nécessité de formations.

(arrivée de M. Philippe Nande et M. Bruno Van Overloop)

Med'Advice compte aussi remettre en place la « starwork » de fin de 2^e semestre qui n'a pas eu lieu en 2020.

L'association demande une subvention de 500 €.

➤ **Humani'Care**

M. Siméon Dilovski et M. Léopold Muller exposent l'association Humani'Care.

M. Dilovski explique que l'association a été créée en janvier 2021.

Les actions consistent notamment à :

- organiser un voyage humanitaire dans le Moyen Atlas (Maroc) en partenariat avec l'Université de pharmacie et de médecine de Rabat. Il s'agit de rénover une école et de mettre en place des missions de diagnostic médical, notamment dans le domaine de l'hypertension et du diabète ;
- mettre en place des missions de solidarité locales ;
- organiser des événements à l'échelle locale et internationale pour venir en aide aux populations défavorisées.

Un pôle local a été créé en partenariat avec des associations d'aide humanitaire nationales. Le doyen estime qu'il est important de réaliser des actions locales, en prenant notamment en compte la précarité des étudiants.

Le bilan financier fait apparaître des entrées d'un montant de 11 864 €, des dépenses à hauteur de 7 601 €, et une balance de 4 262 €.

L'association demande une aide de 500 €. Elle permettra son développement sur le plan local ainsi qu'une aide pour les missions humanitaires. M. Dilovski s'estime heureux de constater que les étudiants ont à cœur de venir au secours des personnes démunies.

M. Bruno Van Overloop attire l'attention sur les assurances nécessaires pour voyager dans certains pays.

Subvention au raid humanitaire 4L Trophy 2022

La demande émane d'une étudiante de DFGSP3, Mme Camille Chevalier, qui a soumis au doyen une demande de subvention au raid 4L Trophy 2022 auquel elle participe. C'est dans ce cadre que l'association « Les Kneckes en 4L » a été créée.

Le but est d'acheminer du matériel scolaire, des denrées alimentaires et des équipements sportifs au sud du Maroc au profit des associations « Enfants du désert » et « La Croix Rouge Française ». Pour réaliser ce projet, des partenaires, des dons financiers et du matériel sont sollicités. Mme Camille Chevalier souhaiterait porter les couleurs de la Faculté de pharmacie de Strasbourg lors de ce raid qui débute à Biarritz le 17 février 2022 pour arriver à Marrakech le 22 avril 2022. Il est

réservé aux personnes de 18 à 28 ans et un membre étudiant fait obligatoirement partie de l'équipage.

Mme Chevalier explique que le raid n'a pas eu lieu en 2021 mais que plus de 4 000 participants sont prévus en 2022, 175 000 spectateurs par édition et 50 000 € de dons dédiés aux associations.

M. Pierre Taugourdeau, co-organisateur, explique que l'association « Enfants du désert » vise à créer des écoles dans le désert ainsi que des blocs sanitaires pour les personnes démunies, et à développer aussi le sport. Le partenariat avec la Croix Rouge a permis de collecter 10 kg de denrées alimentaires non périssables.

Les opérations suivantes sont déjà prévues :

- vente de plaids artisanaux
- vente de vins d'Alsace
- obtention d'une place au marché de Noël
- participation à des rassemblements de voitures anciennes.

Comment les soutenir ?

- en devenant entreprise partenaire
- en remettant des fournitures scolaires ou sportives, des denrées alimentaires
- en participant à la cagnotte « Leetchi ».

Etant donné que l'association n'est pas hébergée par la Faculté de pharmacie, Mme Chevalier n'exprime pas de demande de subvention, elle souhaiterait pouvoir exposer la voiture 4L sur le parking de la faculté, demande accordée par le doyen.

Mme Éléonore Real suggère de contacter également l'Eurométropole pour obtenir des soutiens.

Le doyen remercie et félicite toutes les associations pour leur présentation claire et concise.

Les étudiants ne faisant pas partie du conseil quittent la séance.

La répartition suivante est proposée par le doyen :

- **Association amicale des étudiants en pharmacie de Strasbourg (AAEPS dite H2S) : 1 500 €**
 - **Comité des étudiants en pharmacie industrielle de Strasbourg (CEPhi) : 1 000 €**, en raison de l'achat réalisé par l'association elle-même de licences pour la visioconférence
 - **Le Comprimé : 1 000 €**
 - **Dionysos à Galien : 800 €**
 - **MED'Advice : 500 €**
 - **Human'iCare : 500 €**
- soit un total de 5 300 €.**

À la question de l'enveloppe disponible, Mme Mouezy répond que la somme de 4 500 €, identique à l'année 2020, a été budgétisée. Cependant, le conseil a toute liberté pour revoir cette enveloppe.

Par ailleurs, pour la subvention au **raid 4L Trophy**, une subvention de **200 €** est proposée par le doyen.

En contrepartie, les associations seront priées de faire apparaître le logo de la Faculté sur leurs supports.

- **Les membres du conseil sont appelés à voter sur l'attribution des subventions aux associations étudiantes mentionnées ci-dessus ainsi qu'au raid 4L Trophy : le vote est favorable à l'unanimité.**

5. Election du directeur-adjoint étudiant

Par mail du 18 octobre 2021, Mme Léa Airoidi a proposé la candidature de M. Gauthier Marcot pour prendre sa succession en tant que directrice adjointe étudiante.

Elle tient à s'excuser pour son absence depuis quelques mois. La vie professionnelle et les conditions sanitaires l'ont éloignée de la vie universitaire. Elle tient à remercier la communauté et la direction pour ces années d'engagement qui lui ont beaucoup apporté.

M. Gauthier Marcot se présente aux membres du conseil. Etudiant de DFASP2 et en master parcours Réglementation et droit pharmaceutiques, il précise que l'engagement étudiant lui a toujours tenu à cœur. Il a été membre du bureau de l'AAEPS pendant 2 ans, élu au conseil de faculté depuis 2017 et membre de la CFVU depuis 2021. S'il est élu directeur-adjoint étudiant, il compte s'investir dans la communication entre étudiants, notamment dans le cadre des réformes en cours. Il prévoit de participer aux débats et d'être force de proposition auprès de la direction. Il confirme sa volonté d'exercer la fonction de directeur-adjoint étudiant et se réjouit de travailler avec chacun.

À la question de Mme Marie-Claude Kilhoffer concernant les méthodes de communication envisagées, M. Marcot répond qu'il mettra en place des cafés d'élus à la cafétéria ainsi que des « assemblées générales » qui regrouperont les élus, les collèges d'années et le tissu associatif. Chacun pourra ainsi apporter sa pierre à l'édifice.

Mme Éléonore Real insiste en effet sur l'urgence de la mise en place des collèges d'années.

- **Les membres du conseil sont appelés à se prononcer sur la candidature de M. Gauthier Marcot : elle est approuvée à l'unanimité**

6. Divers

Aucun point divers n'est soulevé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.

Fait à Illkirch, le 26 octobre 2021



Professeur J.P. Gies, doyen